



L'ECHO d'APPEVILLE

En janvier 2020 comme en chaque début d'année je vous adressais avec le conseil municipal nos meilleurs vœux de santé. Aujourd'hui au commencement de cette année 2021 et avec le souvenir de l'année 2020, ce vœu s'avère plus que jamais majeur, tant la conservation de la santé reste un bien fondamental. Depuis quelques jours un vaccin est possible pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou les personnes vulnérables à très haut risque. Avoir accès à un rendez-vous dans un centre de vaccination quand on ne possède pas « Internet » s'avère pour l'instant difficile, voire impossible. La mairie vous propose, s'il est besoin, de vous aider : à prendre votre rendez-vous, à résoudre des problèmes éventuels de transport.

Année d'élection municipale, en 2020 vous avez élu vos conseillers municipaux, je salue votre volonté de participer à ce processus démocratique, le taux de participation de 61,39% réalisé à Appeville était largement supérieur au taux national de 44,66%. Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder ce 15 mars 2020.

L'installation du nouveau conseil municipal n'a pu se faire qu'en mai et le vote du budget en juin. Malgré cette entrée en fonction retardée nous avons pu mettre en place des projets à l'étude à la fin de la dernière mandature. Les travaux de viabilisation de nouvelles parcelles dans le lotissement ont été engagés. L'appel d'offres pour une nouvelle tranche de travaux sur l'église a été lancé en juin avec un résultat en septembre. Dès le début octobre nous avons adressé nos demandes de subventions à la Direction Régionales des Affaires Culturelles et au Conseil Départemental. Aujourd'hui nous avons, reçu l'accord de subvention de la DRAC, l'avis favorable du département et signé une convention avec la Fondation du Patrimoine qui finance le reste à charge. Les travaux sur l'église devraient commencer au printemps.

Des travaux de voirie ont été réalisés, il s'agissait de venir en complément de travaux engagés par la communauté de communes sur la route de la Picotière et d'utiliser une subvention départementale route de Gruchy. A la salle communale les vieux néons ont été remplacés.

Plusieurs projets sont à l'étude et ont déjà fait l'objet d'un chiffrage, la réalité budgétaire de cette année 2021 sera un élément de décision pour leur réalisation.

Vous trouverez au détour de ce journal une présentation graphique du budget communal pour vous donner un aperçu de la répartition de nos dépenses et l'origine de nos recettes. Les dotations de l'Etat se maintiennent, mais leur diversité et les critères d'attribution de chacune font peser des incertitudes sur leur évolution dans le temps.

Cette année, il n'y aura pas de cérémonie de vœux de la municipalité à la salle communale, mais je ne veux pas manquer de vous souhaiter de nouveau mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. J'espère que 2021 verra la réussite de la lutte contre la Covid19 et que nous pourrions retrouver des liens sociaux normalisés. Ce sera alors le temps de vous inviter à nous rencontrer pour répondre à vos questions et à confronter avec vous notre vision de l'avenir communal.

Bonne année, bonne santé.

Michel LEBLANC

Vos élus



De gauche à droite :

Michel LEBLANC, Patrice PATERNOSTER, Ludovic DRIEU,
Robert HOUELBECC, Laëtitia LEGALLOIS, Joël LEMYRE,
Maurice STIEMBERT, Lucie GRATIEN, Ludivine GUERET,
Aurélien MARION, Géraldine ROMAIN.

Représentants au Syndicat de Regroupement Pédagogique des « Trois Chênes » :

Michel Leblanc, Laëtitia Legallois, Lucie Gratien, Ludivine Gueret.

Représentant au Parc Naturel des Marais :

Aurélien Marion.

Représentant au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Baupinois :

Titulaires : Michel Leblanc, Maurice Stiembert.

Suppléants : Géraldine Romain, Joël Lemyre.

Représentant au Syndicat Départemental d'Electricité de la Manche :

Patrice Paternoster

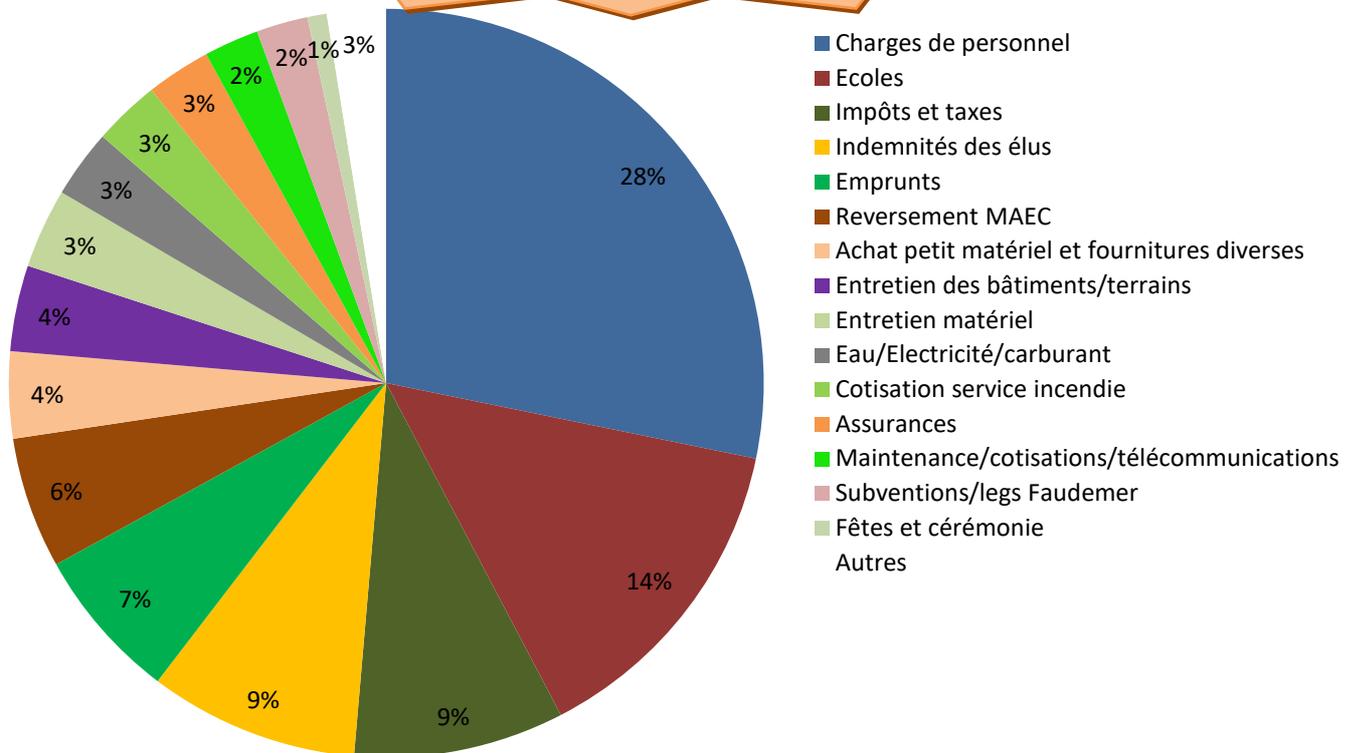
Commission bâtiments et urbanisme : Patrice PATERNOSTER, Géraldine ROMAIN, Joël LEMYRE,
Ludivine GUERET.

Commission voirie : Joël LEMYRE, Robert HOUELBECC, Patrice PATERNOSTER, Lucie GRATIEN,
Aurélien MARION.

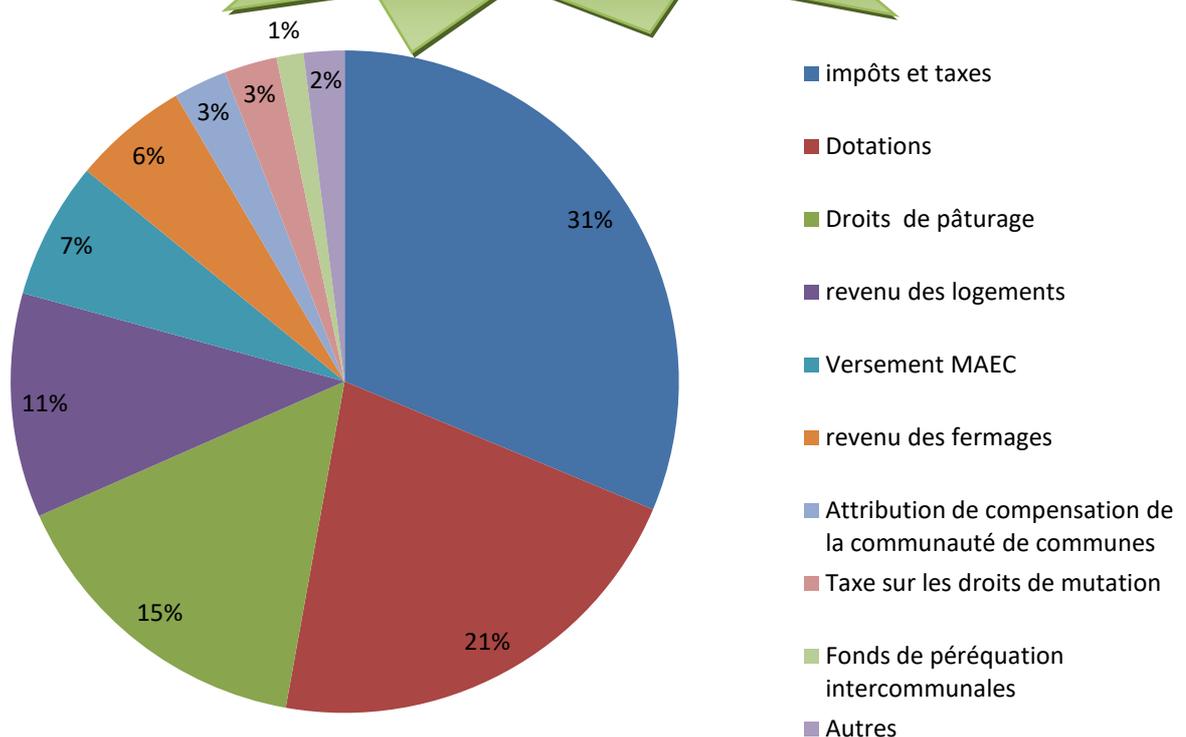
Commission marais : Ludovic DRIEU, Aurélien MARION, Joël LEMYRE, Robert HOUELBECC, Géraldine
ROMAIN, Lucie GRATIEN.

Commission des finances : Laëtitia LEGALLOIS, Aurélien MARION, Patrice PATERNOSTER, Robert
HOUELBECC.

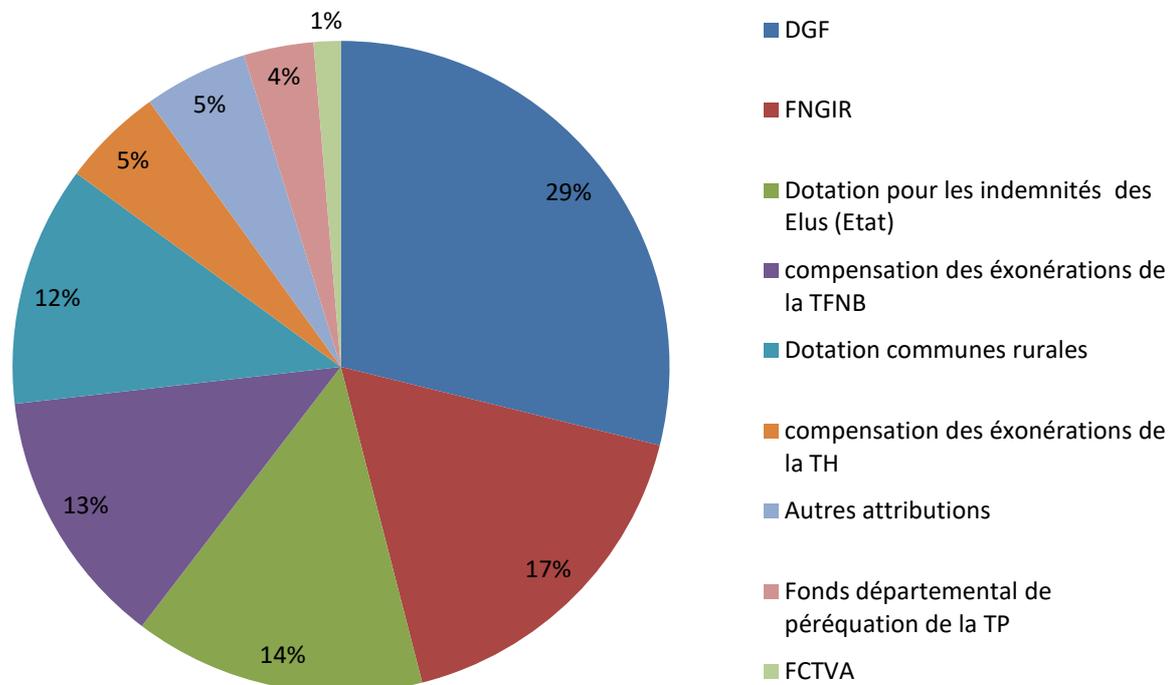
Dépenses en 2020 187 709€



1. Recettes en 2020 200 503€



**Détail des dotations de l'Etat :
42 286€**



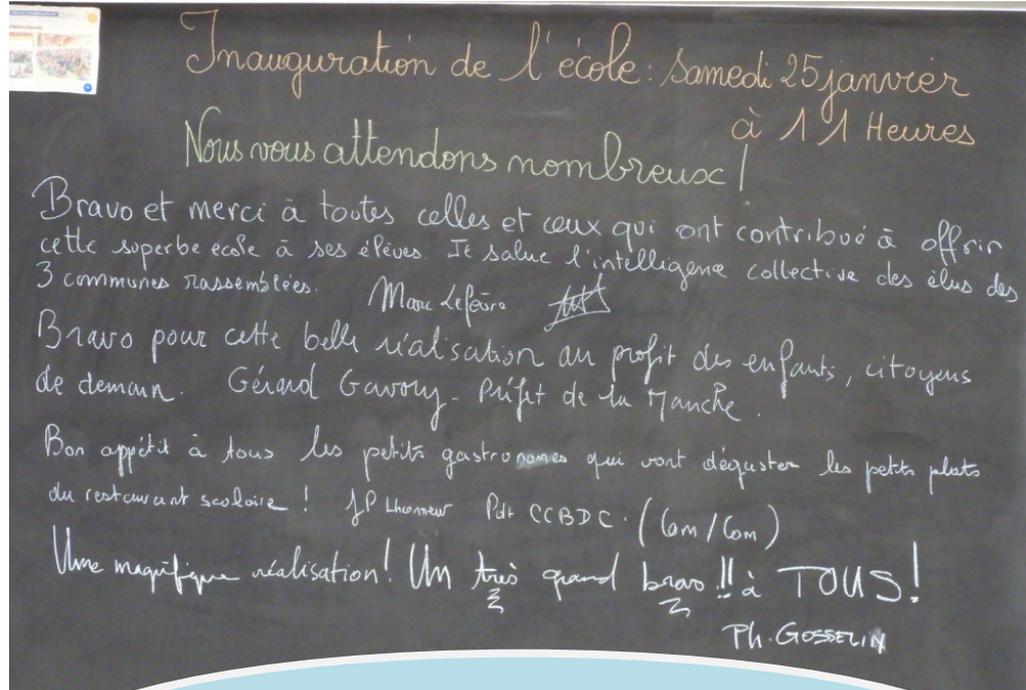
Les dotations de l'Etat représentent près d'un quart des recettes de la commune, ces dotations sont diverses et fluctuantes.

- **La DGF « Dotation Globale de Fonctionnement »** : est une somme qui est allouée aux communes pour pourvoir à leurs dépenses courantes. Cette dotation est dépendante du nombre d'habitants.
- **FNGIR « Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources »** : ce fonds est versé à la commune depuis la suppression de la taxe professionnelle. Son montant est fixe et compense la perte subie lors de cette réforme.
- **La dotation aux élus locaux** : comme son nom l'indique est la participation de l'Etat aux indemnités de fonction de vos élus. Cette dotation finance le tiers du coût des indemnités perçues par le maire et les adjoints.
- **Compensation des exonérations du TFNB** : est une compensation des exonérations de la Taxe sur le Foncier Non Bâti accordées par l'Etat.
- **Dotation communes rurales** : est une somme complémentaire attribuée aux communes rurales pour leur fonctionnement.
- **Compensation des exonérations de la TH** : est une compensation des exonérations de la Taxe d'Habitation accordées par l'Etat aux foyers à revenu modeste.
- **Fonds départemental de péréquation** : est une redistribution du trop-perçu des taxes sur les entreprises par les communes riches au profit des autres communes.
- **FCTVA** : compensation de la TVA sur les travaux d'entretien réalisés par des entreprises sur les bâtiments ou la voirie.

Inauguration groupe scolaire du SIRP à Auvers

Le groupe scolaire du SIRP les « Trois Chênes » financé par les communes d'Apperville, Auvers et Meautis, ouvert depuis la rentrée de septembre 2019, a été inauguré le samedi 25 janvier 2020 en présence de M Gérard Gavory préfet de la Manche, M Philippe Gosselin député de la circonscription de Saint-Lo, M Marc Lefèvre Président du conseil départemental, M Jean-Pierre Lhonneur Président de la CCBC et des élus des trois communes.

Les nombreux habitants présents des trois communes ont pu visiter ce tout nouveau groupe scolaire mis à la disposition de nos enfants.



Au 1 janvier 2021, 19 enfants d'Apperville étaient inscrits au groupe scolaire du SIRP les « Trois Chênes »



Pour vos enfants

La commune continue de rembourser 50% de la carte de transport du primaire au lycée.



Le conseil municipal a voté une aide de 50€ pour l'achat de masques aux enfants âgés de 6 ans et plus, scolarisés du primaire au lycée.



Des imprimés à compléter sont à retirer en mairie.



Travaux à la salle communale



Il a été décidé de changer les vieux éclairages « néons » vétustes de la salle communale par des dalles leds.

L'entreprise « DBServices » 50500 Meautis a posé en remplacement des vieux tubes « néon » 10 dalles leds pour un montant de 1 328,70€ HT.

Cette année en raison des contraintes imposées par la pandémie covid19 nous n'avons perçu que deux locations.

Tarifs de location de la salle communale :
-140€ le week-end en période estivale (16 mai au 31 septembre).
-155€ le week-end en période hivernale (Du 01 octobre au 15 mai).

Route de la Picotière Réalisation d'un enrobé sur l'antenne desservant les N° 13 et 15.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Mastelotto pour un montant de 7907,40€ HT.

La communauté de commune a refait cette année la route de la Picotière en enrobé, la commune dans la continuité de ces travaux a décidé de réaliser le même revêtement sur l'antenne qui dessert les N° 13 et 15.

Aménagement de l'accotement route de Gruchy



Ces travaux ont été réalisés en début de ce mois de janvier par la SARL DUVAL pour un montant de 4 309,40€ HT.

Pour l'aménagement de l'accotement route de Gruchy, la commune a sollicité en décembre 2019 une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre des amendes de police. Le conseil départemental a répondu favorablement et la commune a obtenu une aide de 2 316,00€

Vote d'une nouvelle de tranche de travaux sur l'église

Suite à la réception de l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sur les travaux proposés par l'architecte recruté par la commune un appel d'offre a été lancé pour une réalisation en deux tranches. Après analyse des offres il a été décidé de privilégier la tranche qui a pour but de rétablir l'étanchéité de la tour lanterne et d'éviter des dégradations à venir du fait d'infiltrations d'eau.

Le montant des travaux a été chiffré à 118 716,53€ TTC par la SARL BODIN retenue dans l'appel d'offre.

En tenant compte des frais, de maîtrise d'œuvre, d'appel d'offre et financiers (la commune devra avoir recours à un prêt relais de 110 000€ pour faire face aux délais de versement des subventions et du FCTVA), le prix de revient de cette tranche de travaux sera de 133 629,63€ TTC.

Coût total de l'opération

Travaux TTC	118 716,53 €
Architecte TTC	13 200,00 €
Frais d'appel d'offre TTC	913,10 €
Frais bancaire (prêt relais)	1 000,00 €
TOTAL TTC	133 829,63 €

Plan de financement

Subvention de la DRAC 40% HT	43 972,00 €
Subvention du Département 35% HT	38 475,00 €
Fondation du Patrimoine Prélèvement sur les dons reçus	27 000,00 €
FCTVA N+1	21 789,00 €
Commune	2 393,63 €
Total	133 629,63 €

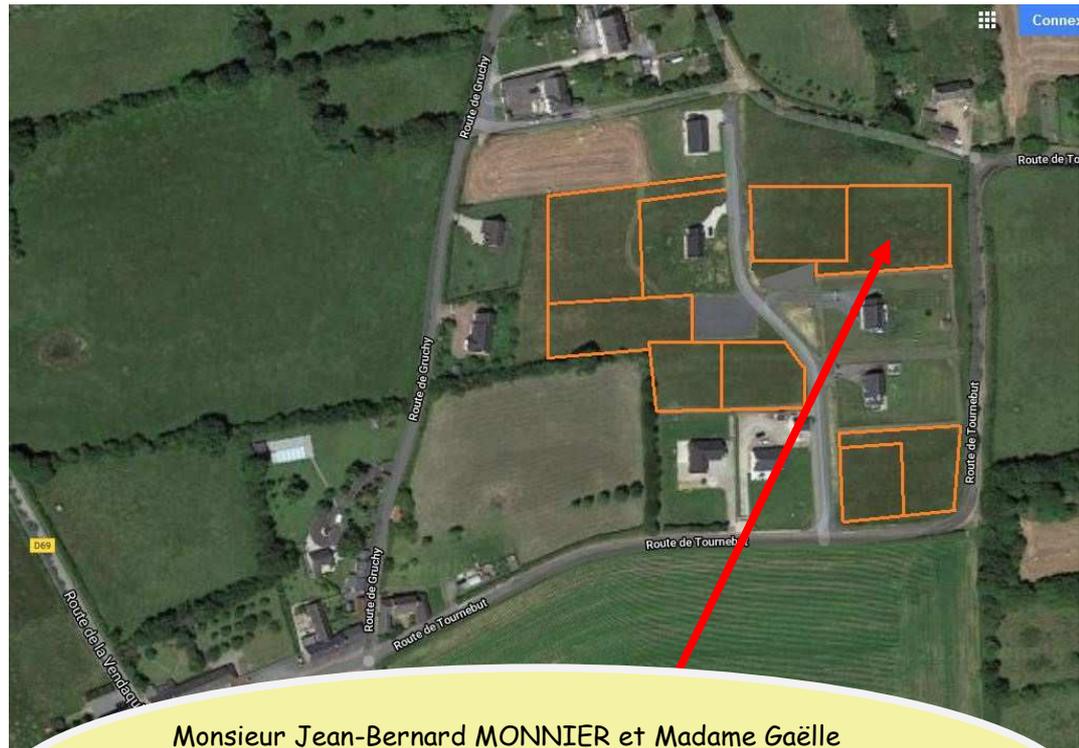
Au lotissement.

Les travaux de viabilisation des quatre nouvelles parcelles vont se terminer en janvier.

Coût de ces travaux y compris les honoraires de M Savelli géomètre est de 29 736,50€ HT.

Pour couvrir ces dépenses, compte tenu du faible excédent du budget du lotissement au 1 janvier 2020, la commune a contracté un prêt relais de 28 000€ sur 2 ans à un taux de 0,65%.

Le prix maintenu à 9,61€ HT le m2, permettra au terme de la vente des terrains de couvrir l'ensemble des dépenses du lotissement.



Monsieur Jean-Bernard MONNIER et Madame Gaëlle COZIEN ont signé un compromis de vente pour ce terrain.

Sept parcelles cherchent encore acquéreurs.

Pour mieux vous informer « My City Pocket »

Depuis la fin de l'année vous pouvez recevoir des informations de la mairie directement sur votre téléphone portable si celui-ci est Smartphone.

Les associations communales pourront elle aussi par ce média vous informer de leurs manifestations.

Un contrat a été signé avec un prestataire pour une année. Nous vous demanderons votre avis en automne pour maintenir ce service.



Rappel pour son installation sur un Smartphone :

Il suffit de télécharger l'application « My City Pocket » :

- Via « Google play » sur Android.

Ou

- Via « AppStore » pour un iPhone

Projets envisagés par le conseil municipal Pour 2021

Pour la transmission des actes par internet : achat de logiciels et remplacement du photocopieur. Une subvention pourrait être obtenue pour ces équipements.

Rénovation thermique de la salle communale avec l'isolation des combles et la pose de chauffages à fluide caloporteur. Une subvention pourrait être obtenue pour ces travaux.

Clôture du parking de la salle communale

A la mairie, travaux d'électricité : mise aux normes des tableaux et alimentation du garage.

Clôture de l'air de jeu construite dans le lotissement avec pose d'un pare ballon.

Quelques informations

Le conseil municipal a accordé une prime aux personnels pour récompenser leur assiduité pendant le confinement.

Vaccination Covid19 pour prendre rendez-vous :

- Par internet : Doctolib
- Téléphone : 02 79 46 11 56

Le conseil municipal a décidé de reprendre à son compte l'entrée droite du marais à Vindelonde louée par M Blestel pour la remettre en état.

Le logement communal du presbytère a été attribué :
à
Mme Aurélie Pinel

Cette année en juin nous élirons nos conseillers régionaux et départementaux en deux scrutins distincts dans la même journée.

Les bureaux de vote seront exceptionnellement déplacés à la salle communale.

Modification de la redevance pour les ordures ménagères :

- Pour 1 à 2 personnes : 175€
- Pour 3 personnes et plus : 242€

Annulation du repas des anciens.

La pandémie covid19 nous a imposé d'annuler le repas des anciens. En contre-partie, et à titre exceptionnel, le conseil municipal a porté l'allocation « Legs Faudemer » de 45,95€ à 70€

Cette allocation est versée aux habitants âgés de 62 ans et plus qui réside dans la commune à titre principal. Il faut en faire la demande avant le 31 octobre de l'année.

Pour Noël il n'a pas été possible d'accueillir les enfants à la salle communale, le Père Noël a circulé dans la commune le 19 décembre pour remettre aux enfants les cadeaux de la mairie.



Naissances :

- Madeleine MARION, le 17 juin.
- Perla LEFEVRE, le 9 décembre.

Décès :

- Nicole NICOLI, le 4 octobre.

Mariages :

- Aude ROSSELIN et Adrien MOREAU, le 26 août.

et

Souhaiter une bonne année 2021 n'est pas évident, les crises sanitaires et économiques actuelles ont trop de conséquences pour tous, jeunes ou moins jeunes pour être ignorées. Le monde de la culture est l'un des plus impacté et notamment toutes les associations qui ont dû cesser leurs activités (non essentielles ? En est-on bien certain ?)

A notre toute petite échelle nous n'avons pas eu en 2020 la possibilité d'organiser ni notre assemblée générale ni aucune manifestation. Seul point favorable les dons et les finances de l'association n'ont pas été affectés. Nous ne pouvons que remercier tous ceux qui ont permis cela.

Cette année grâce à l'aide apportée, la commune pourra réaliser les travaux nécessaires à la pérennité de la tour lanterne de l'église d'Apperville. N'oublions pas que celle-ci est l'élément architectural le plus emblématique de notre édifice. Pour Marc Thibout, spécialiste des églises rurales gothiques de la Manche "la tour lanterne d'Apperville reste une exception". Il a fallu pour édifier cette tour un maître d'œuvre particulièrement qualifié, des artisans talentueux et un financement de l'abbaye de Lessay important C'est grâce à cet ouvrage que l'église d'Apperville bénéficie d'une grande luminosité.

Peut-être pourrait-on croire que la restauration du patrimoine (église d'Apperville ou... cathédrale Notre Dame de Paris) n'est pas une priorité et pourtant toutes les études économiques prouvent le contraire. Il y a suffisamment de secteurs à la peine pour que cette activité non délocalisable, qui permet à de très nombreux professionnels qualifiés d'éviter le chômage, soit préservée.

Espérant que l'épidémie soit rapidement un mauvais souvenir, je souhaite, au nom de tous les membres de l'association, que la bienveillance et la solidarité vous permettent de vivre au mieux cette année 2021.

Genevieve Testa,
Présidente de l'Association du Patrimoine d'Apperville.

La Maison des jeunes (le comité des fêtes) faute de volontaires depuis trois ans n'était plus en capacité d'organiser des manifestations nécessitant des moyens humains importants (vide-greniers, apéro-concert...) mais le pique-nique au bord du marais avec sa randonnée a continué d'être maintenu. Malheureusement la pandémie covid19 survenue en 2020 a empêché cette manifestation que nous avons reprogrammée.

Dès que les consignes sanitaires auront évolué favorablement l'organisation d'un pique-nique au marais et de sa randonnée pourra être envisagée, L'édition 2019 avait connu un grand succès.

La commune a vu sa population s'enrichir de nouveaux habitants depuis quelques années, le temps est peut-être alors venu pour que de nouvelles volontés se manifestent pour soutenir l'équipe très restreinte de la Maison des jeunes.

Adresse mail : « maisondesjeunesappeville@gmail.com »

Compte Facebook : la maison des jeunes appeville.

L'Association des anciens combattants

M Charles Auvray, Président de l'association, bien esseulé de par le vieillissement des adhérents, s'efforce de maintenir autant que possible l'association des anciens combattants en activité.

Il veille avec M Joël Lemyre le porte-drapeau à la représentation d'Appeville dans les cérémonies en hommage aux anciens combattants.

En collaboration avec la mairie, une cérémonie avec dépôt de gerbe est organisée chaque 8 mai et 11 novembre. Ces cérémonies ouvertes à tous sont là pour nous rappeler les ravages faits dans nos populations par ces deux conflits avec des chiffres de morts et de blessés que l'on peine à imaginer aujourd'hui. Ce devoir de mémoire doit nous rappeler les conséquences de certains choix et éviter que l'histoire se répète. Les mêmes arguments avec les mêmes recettes font souvent les mêmes dégâts.

Michel Leblanc.